


Principaux éléments

Plan régional
de développement
du territoire public

Lanaudière

Québec 



Mot du ministre des Ressources naturelles

Le ministère des Ressources naturelles joue un rôle crucial dans l'harmonisation des activités et des mécanismes de concertation entre les divers acteurs qui permettent le développement du territoire public. C'est d'ailleurs à cette fin qu'il a effectué un exercice de consulta-

tion pour se doter des plans régionaux de développement du territoire public (PRDTP). L'approche proposée dans les PRDTP permet d'assurer l'équilibre nécessaire entre les impératifs sociaux, économiques et environnementaux.

Les PRDTP ont été élaborés dans le cadre d'un processus continu. Ils présentent les grands principes retenus pour mettre en valeur le territoire public. D'autres volets s'ajouteront à celui du récréotourisme lorsque seront identifiés les nouveaux besoins sur l'émission de droits fonciers liée aux activités commerciales et industrielles, aux utilités publiques et communautaires, aux territoires particuliers d'intervention, à la préservation et à la protection du territoire.

Je tiens à souligner la collaboration des ministères et organismes publics, des municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que des divers organismes fauniques, environnementaux et récréatifs. Je remercie chaleureusement chacun des artisans de cette réussite.

Je suis fier des résultats obtenus. Cette réalisation collective favorisera une meilleure utilisation du territoire public et contribuera assurément au développement économique régional et local.

C'est ensemble que nous devons assurer le développement et la mise en valeur du territoire public et de ses ressources naturelles dans une perspective de développement durable, et ce, au bénéfice des citoyennes et des citoyens qui profitent de cette richesse présente dans toutes les régions du Québec.

François Gendron
Ministre des Ressources naturelles

Une vision pour l'avenir!

Le territoire québécois est immense et diversifié. Plus de 92 % de ses 1,7 M km² appartiennent au domaine de l'État. Ce milieu naturel abrite un bassin de ressources naturelles essentielles au développement socio-économique du Québec. Il recèle également une multitude d'écosystèmes, de sites géologiques et de paysages exceptionnels.

Depuis le tout début de l'histoire du Québec, le territoire public, les terres comme les ressources, a constitué un atout indéniable pour la société québécoise. Il est l'assise d'une foule d'activités à caractère économique et constitue de ce fait un levier économique majeur.

Le domaine de l'État et ses ressources forment donc un patrimoine qu'il faut développer et protéger adéquatement, afin que nos enfants et les générations futures puissent en profiter pleinement. C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles (MRN) favorise une utilisation du territoire qui allie les préoccupations économiques, sociales et environnementales des Québécoises et des Québécois, dans une perspective de développement durable.

Un nouvel outil de gestion durable du territoire public

Afin de mettre en valeur le territoire public, le MRN dispose d'outils et de modèles de gestion. L'un d'entre eux, le Plan régional de développement du territoire public (PRDTP), vise à déterminer, de concert avec les intervenants régionaux, où, quand et comment il est possible d'émettre des droits fonciers en vue d'une utilisation harmonieuse du territoire public.

L'établissement d'un PRDTP permet notamment d'associer les partenaires régionaux et gouvernementaux à la prise de décision en matière d'utilisation du territoire public. Grâce à un

vaste exercice de consultations, des partenaires issus de ministères et d'organismes publics, des municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que des organismes fauniques, environnementaux et récréatifs ont été appelés à donner leur point de vue sur l'aménagement et le développement du territoire public.

Des activités en émergence

Les possibilités de mise en valeur du territoire public sont nombreuses. Parmi elles, nous trouvons maintenant, partout au Québec, des activités aussi diversifiées que le récréotourisme, les activités de plein air, la culture du ginseng et de petits fruits.

En général, ces activités en émergence exigent de faibles superficies et entraînent des retombées économiques appréciables. Elles permettent d'instaurer dans nos pratiques le multiusage; elles nous aident à atteindre un meilleur équilibre et à tendre vers le développement durable de notre territoire.

Parmi ces activités, les activités récréotouristiques sont, plus que toutes autres, promises à un bel avenir. En effet, plusieurs données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) nous permettent de croire que la demande touristique connaîtra une croissance fulgurante au cours des prochaines années.

À l'échelle internationale, les préoccupations environnementales sont omniprésentes et les visiteurs sont très sensibles à l'écotourisme, souvent appelé tourisme durable. D'ailleurs, selon l'Organisation mondiale du tourisme, l'écotourisme connaît la croissance la plus rapide de toute l'industrie du voyage, soit une hausse de 10 à 30% par rapport à une progression globale du tourisme d'environ 4% par année. En outre, le nombre de touristes qui voyageront à l'extérieur de leur pays devrait augmenter de 76% d'ici 2010.

Plus près de nous, on estime que les Québécoises et les Québécois dépenseraient plus de 3,2 milliards de dol-

lars par année pour des activités reliées à la nature. En fait, les retombées annuelles des activités qui ont cours sur les terres publiques sont évaluées à plus de 1,15 milliard \$ et donnent lieu à la création de 17 600 emplois.

Le territoire public de Lanaudière : un immense potentiel

La région de Lanaudière connaît une croissance économique ainsi qu'une importante croissance démographique. Elle bénéficie d'un vaste marché grâce à sa proximité avec les régions de Montréal et des Laurentides.

Classée 10^e région touristique en importance au Québec, Lanaudière reçoit annuellement près de 750 000 visiteurs. Lanaudière présente un potentiel élevé de développement touristique et le territoire public, qui couvre 75% de la région (10 248 km²), constitue une composante importante du produit touristique régional. Cette région possède certains pôles qui pourraient fort bien intéresser une clientèle internationale attirée par l'écotourisme et le tourisme autochtone. On recense actuellement sur le territoire public plusieurs pistes de VTT, de motoneige, de randonnée en traîneaux à chiens et de randonnée pédestre.

Bien qu'elle soit en voie de diversification, l'offre en hébergement de Lanaudière est principalement axée sur la villégiature privée et le camping.

Hébergement	Capacité d'accueil
Bases de plein air	3 000 personnes
Terrains de camping	7 500 emplacements
Hôtels	1 500 chambres
Pourvoiries	1 600 personnes
Zecs	550 chalets 350 emplacements de camping
Villégiature privée	17 000 chalets

Les enjeux du développement récréotouristique

De façon générale, l'offre touristique, tant l'hébergement que les activités, est peu diversifiée et de qualité inégale. En effet, malgré les nombreux attraits naturels que compte la région, l'hébergement et les activités récréotouristiques sont concentrés dans la MRC de Matawinie, tandis que les attraits culturels se trouvent au sud.

Le PRDTP vise donc à développer et à promouvoir le récréotourisme à partir des enjeux et des orientations identifiées par les membres de la table régionale de concertation de la région de Lanaudière. Pour chacun des enjeux, on y trouve :

- les objectifs à atteindre;
- les indicateurs pouvant témoigner de l'atteinte des objectifs;
- les moyens d'action;
- la liste des partenaires concernés;
- l'échéancier de réalisation.

Voici les enjeux retenus :

■ Mettre en valeur des sites récréotouristiques d'envergure internationale

Le territoire public de la région présente un potentiel intéressant qu'il nous faut développer davantage pour attirer cette clientèle, mais également pour diversifier l'économie régionale.

Le réservoir Taureau constitue un pôle d'attraction majeur. Il permettra d'offrir aux visiteurs friands de nature des activités axées sur l'écotourisme et l'aventure douce. Le plan prévoit également soutenir le développement du pôle de Saint-Donat. Enfin, les attraits du réservoir Kempt pourraient être davantage mis en valeur en partenariat avec la communauté attikamek. Les possibilités de développement de ce territoire sont préservées de toute intervention.

Des activités de promotion visant à rallier des investisseurs sérieux sont également prévues.

■ Diversifier et accroître la qualité et l'offre d'hébergement

Actuellement, l'offre d'hébergement sur le territoire public de Lanaudière est principalement axée sur la villégiature privée et le camping. Cette offre doit être diversifiée et multipliée tandis que la qualité de l'hébergement existant doit être rehaussée. Tous ces efforts se feront en partenariat avec les zecs, les pourvoies et les réserves fauniques afin d'offrir des services complémentaires et diversifiés.

Pour y arriver, le PRDTP prévoit réserver des territoires pour des projets d'hébergement de nature commerciale tels que des hôtels, des auberges, des gîtes, des appartements, des chalets. Diverses possibilités de développement seront également publicisées auprès d'éventuels investisseurs. Le secteur des grands lacs présente un potentiel indéniable pour le développement récréotouristique de Lanaudière. Le MRN préservera donc ce secteur de toute intervention en attendant la réalisation d'un plan de mise en valeur qui permettra d'optimiser le développement des grands lacs.

Parallèlement, la villégiature privée et le camping seront consolidés et développés. Des plans d'aménagement de sites de camping seront concoctés près des lacs du territoire public et quelque 250 emplacements de villégiature privée seront mis en disponibilité entre 2003 et 2008.

■ Développer l'offre d'activités de plein air

Les activités de plein air constituent le principal attrait de la région de Lanaudière. L'offre présente sur le territoire public est bien organisée, alors que l'offre sur le territoire privé se limite généralement aux activités de chasse et pêche.

Actuellement, le développement du réseau de sentiers de la région ne répond pas aux besoins des usagers. La création d'un plan directeur d'aménagement, auquel seront associés les partenaires gouvernementaux et régionaux, permettra non seulement de mieux structurer ce réseau, de coordonner l'offre, mais aussi d'harmoniser l'ensemble des sentiers récréatifs de la région en vue d'une utilisation optimale du territoire public.

Le réseau des parcs régionaux, qui présente un grand potentiel récréatif, sera développé. Quatre parcs sont créés, soit les parcs de la Forêt Ouareau, de la Chute à Bull, des Sept Chutes et du réservoir Taureau. La gestion de ces parcs est confiée à la MRC Matawinie.

■ Mettre le patrimoine naturel et culturel en valeur

Le territoire public de la région possède un patrimoine culturel et naturel important. Il offre, en plus de nombreux lacs, une diversité de peuplements forestiers et une faune multiple. Le PRDTP prévoit donc développer des produits touristiques qui mettront en valeur ces richesses patrimoniales.

Enfin, des mesures de protection des paysages le long des principaux corridors touristiques seront mis de l'avant afin de préserver le cachet unique de la région.

Des résultats significatifs pour le milieu

La construction de complexes hôteliers, de chalets et d'auberges entraîne des retombées économiques importantes et la création de plusieurs emplois. Les retombées induites par les activités de plein air sont, elles aussi, considérables.

- Des emplacements ont été réservés pour la réalisation de projets qui pourront accueillir trois complexes hôteliers majeurs, douze d'envergure moyenne et quatre plus petits.
- Au cours des cinq prochaines années, le plan prévoit rendre disponibles, sur près de 30 plans d'eau, quelque 250 emplacements destinés à la villégiature privée. Ces constructions, dont l'évaluation moyenne se chiffre à 50 000 \$ chacune, auront des retombées économiques de l'ordre de 12,5 M\$ pour la région et généreront près de 50 emplois. Des dépenses annuelles récurrentes pour cette même période sont estimées à 5,775 M\$.

Au-delà de ces gains substantiels, le PRDTP garantit une utilisation polyvalente et équilibrée du territoire public et assure un développement harmonieux de ce patrimoine inestimable. Cette planification favorise également une vision intégrée du développement et, surtout, une vision partagée entre les partenaires et le milieu.

Au-delà de ces gains substantiels, le PRDTP garantit une utilisation polyvalente et équilibrée du territoire et assure une protection accrue de ce patrimoine inestimable. Cette planification favorise également une vision intégrée du développement et, surtout, une vision partagée entre les partenaires et le milieu.

